Envoyé en préfecture le 11/06/2026
Reçu en préfecture le 11/06/2026
Publié le
ID : 035-213501596-20260611-D_2026_48-DE

LOURMAIS

COMMUNE DE LOURMAIS

Extrait du registre des délibérations du CONSEIL MUNICIPAL Séance du 5 Juin 2026

Nombre de conseillers en exercice :11 *Nombre de présents : 10* *Nombre de votants : 10*	*Date de convocation :* *29 mai 2026*

L'an deux mil vingt-six, le 5 juin, à LOURMAIS le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Lourmais.

Présents : François BORDIN	*Marie-Françoise BORDIN*
Michel Henri GAUTIER	*Virginie BURBAN*
Albert MEUNIER	*Laurence ROGER-PICHON*
Marie-Christine BLAIRE	*Cédric BESNARD*
Julie SOUCHON-BRUNEL	*Jérémie PELLE*

Absents excusés : Michel Joël GAUTIER	

Absents :	

Quorum requis : 6
Quorum atteint

Secrétaire de séance désigné : Albert MEUNIER

Début de séance à 20H13

****

2026-48- ROUTE DE LANDROUILLÈRE : PROPOSITION DE LIMITATION DE VITESSE

Rapporteur : François BORDIN

Monsieur le Maire rapporte aux membres du Conseil que la voie communale n°5 au niveau du lieu-dit « la landrouillère » est dangereuse en raison d'une vitesse élevée des automobilistes. Il propose d'abaisser la vitesse à 50km/h.

Après débat, le conseil décide à l'unanimité d'abaisser la vitesse.

Le Secrétaire de séance
Albert MEUNIER

Le Maire,
François BORDIN

MAIRIE de LOURMAIS 35 Ille-et-Vilaine